

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 JANVIER 2014 - 19 HEURES

Présents : DEFFONTAINE Paul, CARELS Ludovic, DEFFONTAINE-NOEL Angélique, DESCAMPS-OLSZEWSKI Isabelle, DUBOIS Antoine, DUMORTIER-MARESCAUX Marie-Rose, DUMORTIER-ARDAENS Sophie, FLIS-VANDENBROUCKE Audrey, FRENO Marina, GAILLET Georges, KASPEREK-QUIQUE Catherine, LASSON-OLLAND Brigitte, MESSIAS FIGUEIRA Manuel, POPPE Yves, VANBENEDEN Yves, VANCOILLIE Jocya.

Absents excusés : BAYART Michel, BOSSU Christian.

Absents : BEGHIN Éric, ESTEVES Manuel, HOUDOT-PIEDELLOUP Manuela, MAEGHT Virginie.

DUBOIS Antoine a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance de conseil municipal est déclarée ouverte à 19 heures 15.

Aucune remarque n'est apportée au compte rendu de la dernière réunion.

Délibération 2014011701 – Décisions modificatives du BP 2013 n° 4

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 2014011702 – Autorisation à signer un avenant au marché du pôle multifonctionnel

Délibération modifiée – suppression de la ligne « lot n° 8 (après relance pour dépôt de bilan de l'entreprise initialement retenue (Renov'décoration et Cie située à Lille) ».

Délibération 2014011703 – Tarif du camp d'adolescents – été 2014

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 2014011704 – Approbation sur le retrait du SIDEN-SIAN de la commune de Neuville Saint Vaast pour la compétence eaux pluviales.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 2014011705 – Adhésion de deux nouvelles communautés d'agglomération au SIDEN-SIAN

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 2014011706 – Avis sur la modification simplifiée suite au grenelle – actualisation du Plan Local

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération 2014011707 – Avis sur le projet d'exploitation des nouvelles installations des séchage et de stockage de boues projetées à la station d'épuration de Villeneuve d'Ascq

Délibération modifiée - « Le conseil municipal ayant oui l'exposé, donne un avis favorable mais :

- alerte sur l'augmentation du trafic routier déjà important dans le secteur,*
- trouve incohérent le transfert de camions depuis Houplin Ancoisne,*
- ne souhaite pas d'autres développement et augmentation de tonnages à l'avenir ».*

Questions diverses

Pôle multifonctionnel :

Madame la Maire rappelle qu'une visite du chantier du pôle multifonctionnel est prévue le samedi 25/01 dans la matinée en présence de l'architecte.

Le rendez-vous est fixé à 10 heures en mairie.

La date a été prise par l'architecte. Des conseillers municipaux disent être occupés ce jour là, une autre date, en semaine pourrait être évoquée sous réserve de l'accord de l'architecte évidemment.

Travaux de la Place du 8 mai 1945 :

Madame le Maire signale qu'un fin décembre, la Place a été remise en circulation, permettant le stationnement.

Les travaux du jardin public ont du être stoppés, suite à la découverte d'ossements.

Une procédure pour le traitement de ces ossements a été mise en œuvre. Compte tenu des intempéries une partie des ossements ont pu être mis à jour et a fait l'objet d'un placement dans des reliquaires par une entreprise agréée. Les ossements ont été déposés immédiatement dans l'ossuaire communal du cimetière de Willems. Un procès-verbal a été dressé.

Dès la reprise des travaux, le reste des ossements mis à jour feront l'objet de la même attention.

Les travaux de voirie devaient se poursuivre rue Victor Provo, compte tenu de l'importance de ces travaux et des prévisions climatiques défavorables, les travaux sont reportés pour cette rue. L'entreprise a décidé de s'atteler aux travaux relatifs à la rue du Maréchal Foch.

Le chemin de la mémoire :

Madame DEFFONTAINE-NOEL Angélique, adjointe à l'enseignement rappelle que les élèves des écoles du village ont œuvré aux phrases à inscrire sur les pierres bleues du futur chemin de la mémoire. Ces travaux avaient fait l'objet d'une présentation lors de la cérémonie du Souvenir du 11/11/2013.

Madame VANCOILLIE Jocya, Maire, signale que les pierres devant être gravées pourraient être déposées directement courant février 2014 auprès du marbrier de notre choix. Les autres devant être stockées sur la commune dans un endroit sécurisé afin d'éviter les vols ou dégradations.

Une réunion privée du conseil pourrait être organisée afin de déterminer le choix définitif des messages à faire graver, du choix du marbrier par rapport au coût de gravage, etc...

Dans cette attente, les messages écrits par les écoles seront transmis aux élus par mail avant la réunion permettant une réflexion.

Le caniveau le long de l'église :

En ce qui concerne le caniveau situé le long de l'église St Martin, celui ci recevra les écoulements naturels des précipitations. Aucune pompe ne sera installée pour établir une circulation d'eau continue en raison des retours défavorables de LMCU sur ce genre de matériel (pannes récurrentes).

L'éclairage de l'église :

L'entreprise EIFFAGE effectuant les travaux de pose de l'éclairage nous propose un éclairage du bâtiment en hauteur plutôt qu'un éclairage venant du bas (moins de vandalisme apparemment) et d'effectuer des essais.

Le conseil municipal est d'accord pour des essais permettant de faire un choix.

Le poste de technicien :

Le centre de gestion réinterrogé sur les CV des candidats au poste de technicien, a répondu que 4 CV correspondaient au profil de poste.

Il se propose de nous aider lors des entretiens, ils préparent quelques questions à poser, charge à nous également de préparer notre entretien en prévoyant quelques questions lors du prochain bureau.

Les premiers entretiens pourraient être organisés en février.